

Charte adoptée le 3 mai 1996, réactualisée le 6 avril 2017

Pour une démarche inter-associative d'éducation au développement en Bourgogne-Franche-Comté.

Les associations soucieuses de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) dans la région le feront par la mise en commun de leur volonté et par la recherche et la gestion de moyens adaptés.

Elles contribuent donc à l'existence d'une plate-forme commune intitulée Réseau Citoyenneté Développement (*RéCiDev*) leur permettant de croiser, de mutualiser et de valoriser leurs actions respectives et, au-delà, de favoriser l'émergence de nouvelles formes d'actions de sensibilisation, d'information et d'éducation que, seules, elles ne pourraient mener à bien.

Fondamentalement, l'action de *RéCiDev* se situe bien dans le domaine de l'ECSI. Cette notion, définie dans le Bulletin Officiel, renvoie à une logique précise : il s'agit de donner à chacun des outils d'analyse, une grille de lecture afin d'acquérir un sens critique, de comprendre et de décrypter le monde qui nous entoure. *RéCiDev se reconnaît dans les chartes de Ritimo et d'Educasol.* http://www.educasol.org/IMG/pdf/charte_educasol-bat-bdef.pdf

Un tel travail vise à susciter une citoyenneté active se traduisant par des comportements responsables, soucieux de l'intérêt général. Sera ainsi favorisée l'ouverture aux sociétés du monde et à leur environnement naturel.

Ainsi, par des processus éducatifs adaptés, issus des méthodes participatives d'éducation populaire, l'ECSI s'attache à permettre une compréhension des systèmes sociaux, économiques, naturels et culturels du monde actuel pour que chacun se développe en citoyen du monde dans son propre milieu.

Ceci induit aussi bien une analyse des causes profondes du mal développement qu'une réflexion sur nos perceptions à l'égard de l'autre et du reste du monde ainsi que sur les interdépendances entre les sociétés humaines du Nord et du Sud.

L'ensemble de ces processus vise à mettre en œuvre le *développement humain et durable* tel qu'il a été défini à la conférence de Rio en 1992.

Enfin, un effort particulier consistera, dans la forme même de notre action, à intégrer l'exigence de la solidarité dans notre propre société aussi bien qu'à l'échelle internationale.